



VIDE-GRENIER

À GUILERS – ESPACE MARCEL PAGNOL

DIMANCHE 22 AVRIL 2018

Organisé par **Les Bleuets de Guilers**

De 9H00 à 18H00 ---- Restauration sur place----Entrée 1,50 €
(gratuit pour les enfants de - de 12 ans)

Bulletin d'inscription et attestation à retourner obligatoirement avec le chèque de réservation libellé à l'ordre de « Bleuets de Guilers », à BOZEC Axelle, 24 rue François Mauriac 29820 Guilers (renseignements au 06.82.55.37.15 ou bozec.axelle@gmail.com)

Toutes les rubriques doivent être complétées pour la prise en compte de l'inscription.

Bulletin d'Inscription

Nom Prénom

Adresse.....

CP..... Ville.....

né(e)le.../.../19..... à.....

N° carte d'identité : Délivrée le... /.../..... à

N° immatriculation véhicule.....

Email :..... Tél :.....

Sollicite un emplacement demètres linéaires au prix de **3,50 €** l'unité, et un portant (15 emplacements possibles en bout de table uniquement) au prix de **3€** soit un total de€. **J'ai pris acte du règlement**

Nature des marchandises exposées à la vente,.....

Attestation (rayer la case inutile)

PERSONNE PHYSIQUE

déclare sur l'honneur, →ne pas être commerçante
→ne vendre que des objets personnels →ma non participation à deux autres opérations de même nature au cours de l'année

PERSONNE MORALE

N° de registre de commerce.....
déclare sur l'honneur, être soumis au régime du code de commerce et tenir un registre d'inventaire

Fait à..... Le.....

Signature :

Règlement du vide-grenier

Pour que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions et la bonne humeur, un règlement a été défini. Le non respect de celui-ci entraînera l'expulsion immédiate du contrevenant.

Ce vide grenier est ouvert à tous, particuliers, associations et professionnels.

1. L'accueil des exposants se fera de 7H00 à 9H00. Après 9H00, le comité d'organisation se réserve le droit d'attribuer l'emplacement non occupé à une autre personne, sans que l'exposant absent ne puisse prétendre à un remboursement ou dédommagement. Ce point du règlement permet au public dont l'accueil a lieu à 9h, de ne pas être gêné pour circuler dans les allées.

2. L'organisation se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.

3. **Toute réservation non annulée avant le samedi 14 avril à 9H00 est due, le chèque sera donc encaissé.**

4. Pour des raisons de sécurité, aucun déballage dépassant l'alignement des tables d'exposition coté public ne sera toléré.

5. Les exposants s'engagent à ne pas remballer avant 18h.

6. Les objets déballés appartiennent au vendeur et sont exposés sous sa responsabilité. Ils ne peuvent en aucun cas faire l'objet de demande d'indemnisation en cas de vol, casse ou autre préjudice.

7. L'organisation se réserve l'exclusivité de la vente de restauration, de boissons et de friandises.

8. Les tables et chaises mises à la disposition des exposants le sont sous leur responsabilité, tout dégât sera facturé.

9. La manifestation se déroule dans un espace non fumeur.

Les Bleuets de Guilers vous remercie de votre compréhension et vous souhaite un excellent vide-grenier